

L'enfant et son environnement

Entretien avec un père.

■ L'effet du logis, les pratiques gagnantes.

■ Jouer pour grandir.

Entretien
avec
Arnaud

La figure du père, comment soutenir la fonction paternelle ?

Arnaud est père de deux enfants, le plus jeune est avec sa mère au CMe.

■ Comment vous êtes vous senti accueilli par la Maison du Pain ?

... Franchement plutôt bien. Pour moi, personnellement j'entends, dans tous les cas, bien. Le père a une place à La Maison du Pain qui est plus importante que dans d'autres foyers. Le précédent foyer dans lequel était accueillie ma future femme, j'étais inexistant, voire traité comme un chien. Je ne pouvais pas voir ma femme, je ne pouvais pas rester même une heure avec elle dans sa chambre, je ne pouvais rester que dans une salle commune.

A La Maison du Pain, j'avais une autorisation signée par le directeur. C'est plus confortable pour l'intimité du couple, l'intimité de la famille, du rapport avec les enfants. C'est très appréciable, en particulier avec la référente, le courant est bien passé. Elle m'a toujours bien accueilli et était à l'écoute quand j'avais besoin de parler, échanger avec elle pour différentes problématiques. Elle a toujours été présente.

■ Selon vous, l'accueil que vous a réservé la Maison Du Pain a-t-il eu un impact sur votre fonction de père ?

Oui, clairement et d'une manière positive. Ce droit d'hébergement m'a permis de construire ma vie de couple que j'ai actuellement avec ma femme et puis pour l'encadrement des enfants, ça a été salvateur, je pense en particulier à ma fille aînée.

■ Avez-vous observé des changements dans la relation à votre ou vos enfant(s) du fait de votre présence dans l'établissement ?

Ma fille aînée vient d'un monde où il n'y avait pas de règles, pas de limites et d'être à La Maison du Pain, j'ai pu imposer des règles de vie à ma fille. Ça a été bénéfique pour ma fille à 110%. Ce n'est plus la même petite fille en termes de comportements. Elle a intégré les règles de vie de la famille qui lui serviront plus tard.

- Vous êtes-vous senti suffisamment impliqué par l'équipe, dans l'accompagnement proposé à votre ou vos enfant(s) ?

Non, mais c'est pas une critique. La référente a vu que j'étais là, elle n'a pas senti utile d'en rajouter une couche. Elle a compris que je maîtrisais, que je faisais ce que j'avais à faire ; elle m'a laissé la liberté sur le sujet. L'éducatrice a perçu suffisamment d'évolution chez ma fille pour ne pas se sentir utile d'avoir à apporter de l'aide comme pour certaines femmes qui sont seules. Je suis plus âgé que les femmes hébergées, j'ai de l'expérience car j'ai déjà eu un fils qui est plus âgé.

- Auriez-vous des idées ou des suggestions pour améliorer l'accueil des pères ?

Je prêche que pour ma paroisse, j'étais en phase de séparation avec mon ex-compagne, et j'avais un droit d'hébergement à la Maison du Pain et malgré tout, je ne dépendais pas de la Maison du Pain, administrativement. Sur la fin, c'était complexe pour déclarer une adresse fiscale et à la Maison du Pain, il y a eu un moment de flou du fait de l'absence de domiciliation. Ça a posé problème par rapport à la CAF, ça nous a pénalisé sur les droits car j'étais déclarée avec mon ex. Je n'ai pas pu me déclarer avec ma femme et les administrations se sont appuyées sur ma situation antérieure. Le risque, c'est de payer plus cher les crèches que ce qu'on devrait payer réellement.

- Auriez-vous souhaité participer à des sorties organisées par l'équipe de la Maison du Pain, si oui, quel en aurait-été l'intérêt ?

Oui, en fait je pense à un truc. Ma femme est allée faire de l'accro-branche, ça m'aurait éclaté de faire de l'accro-branche avec ma femme. Je trouvais dommage de ne pas y aller avec elle, en même tant j'ai gardé les filles. Quand on est en foyer, l'ambiance globale est pesante, il y a beaucoup de rivalités, de jalousies, de conflits.



Psychologiquement, c'est lourd à porter autant pour la mère que pour le père ; ce genre de truc permet de se changer les idées, de sortir du contexte.

- Pour conclure, quels sont les souvenirs ou images qui vous viennent à l'esprit ?

Qu'est-ce que je peux dire ? Le premier jour, quand j'ai rencontré l'éducatrice, la situation était problématique pour ma femme (2012). Le fait d'arriver là, dans un cadre sécurisant. La référente et l'équipe sont à l'écoute du père, j'ai toujours été bien accueilli. Je faisais parti de l'équation.

La seule fausse note, mais c'est anecdotique, quand il y a eu un conflit avec une autre famille, c'est qu'on n'a pas été traité de manière équitable avec l'autre famille. Le plus pénalisé dans l'histoire, c'est moi, j'ai perdu mon droit d'hébergement et je ne l'ai jamais retrouvé contrairement à l'autre père, sachant que je suis le seul à n'avoir jamais été impliqué dans toutes les bagarres qu'il y a eu, sauf une fois où j'ai juste séparé tout le monde et j'ai appelé la police. Au final, la seule à ne pas avoir retrouvé son droit d'hébergement, c'est moi. C'est le seul bémol sur tout le parcours avec la Maison du Pain en ce qui me concerne.